

LA PREMIÈRE GÉNÉRALE

En classe de première se poursuit le développement des connaissances et de compétences permettant la construction progressive d'un projet d'orientation et de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Acquisition d'un socle de culture commune en suivant 6 disciplines pour un total de **16h à 17h30/semaine**

Au
programme

- | | |
|---|----------|
| • FRANÇAIS | 4h |
| • HISTOIRE-GEOGRAPHIE + ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE | 3h+30min |
| • LANGUES VIVANTES A ET B | 4h30 |
| • EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE | 2h |
| • ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE | 2h |
| • Pour les élèves sans spécialité MATHÉMATIQUES : | |
| MATHÉMATIQUES SPÉCIFIQUES | 1h30 |

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Les élèves choisissent 3 disciplines pour un total de **12h** par semaine. À noter : les arts et les sciences sont parmi les atouts majeurs de la Cité Stendhal depuis longtemps (*1 seule spécialité par ligne si 2 choix*)

3 au choix

- | | |
|--|----|
| • ARTS DANSE* <u>ou bien</u> ARTS THÉÂTRE* | 4h |
| • HISTOIRE-GÉO, GÉOPOLITIQUE, SCIENCES PO. | 4h |
| • HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE | 4h |
| • LLCER AMC ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN | 4h |
| • MATHÉMATIQUES | 4h |
| • SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE | 4h |
| • SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES | 4h |
| • PHYSIQUE – CHIMIE | 4h |

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Choix facultatif d'une option pour une durée maximum de 3h par semaine.

2 au choix
maximum

- | | |
|---|----|
| • ARTS : DANSE* <u>ou bien</u> ART : THÉÂTRE* | 3h |
| • MATHÉMATIQUES | 3h |

* se renseigner sur les modalités d'inscription particulière aux options artistiques proposées par le Lycée Stendhal.





POUR NOS ÉLÈVES DE PREMIÈRE

En dehors des enseignements, chaque élève bénéficie d'un lieu de vie et de développement de qualité.

- **Parcours Avenir** : construction de son projet de réussite scolaire, accompagné par les enseignants et la psychologue E.N., accès aux «midis de l'info» sur les métiers, infos poursuites d'études, etc.
- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** avec nos partenaires dont MC2, Hexagone, Le Pacifique
- **Espace numérique de travail**, tableaux, tablettes numériques, ordinateurs, vidéoprojecteurs...
- **Accès** au CDI (Centre de Ressources documentaire) et aux espaces dédiés aux lycéens (foyer, salle d'étude). Restaurant
- **Participation à la vie de l'établissement** : délégués de classe, éco-délégués, Conseil Vie Lycéenne, Maison des Lycéens, AS (sport)
- **Parcours citoyen** : enseignement moral et civique, actions (Respect, Harcèlement...)



POURSUITE D'ÉTUDES

- Après la première générale, les élèves poursuivent en terminale au lycée Stendhal

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Pour les lycéens déjà élèves au lycée Stendhal, pas de procédure particulière.
- Pour les autres élèves, prendre contact avec l'académie (DSDEN de l'Isère)



Cité scolaire Stendhal - 1^{bis} place Jean Achard - BP 80208 - 38014 Grenoble Cedex 1 - Tél. : 04.76.54.83.83

Site internet : stendhal.elycee.rhonealpes.fr - Mail : ce.0380028z@ac-grenoble.fr